

# CONSEIL COMMUNAL

## Séance du 09 mars 2010

Madame Janine Christophe et Monsieur Philippe Leclère sont absents et excusés.

À l'unanimité décide d'approuver le budget CPAS pour l'exercice 2010

Service ordinaire	Service extraordinaire	Intervention communale
Recettes/ Dépenses	Recettes/ Dépenses	
922.148,71	439.500,00	335.000

Emet un avis favorable au sujet du budget 2010 de la Fabrique d'église de Marcourt se présentant comme suit :

Recettes/Dépenses	Intervention communale
7.863,09	4.530,74

À l'unanimité décide d'approuver la modification budgétaire extraordinaire se résumant comme suit :

	Recettes	Dépenses
Budget initial	834.625,00	834.625,00
Augmentation	320.000,00	320.000,00
Résultat	1.154.625,00	1.154.625,00

À l'unanimité décide d'approuver la régularisation de la redevance du service de sécurité civile.

À l'unanimité décide d'octroyer une contribution communale de 3.720 € à l'ASBL Comité de contrat de rivière pour l'Ourthe pour l'année 2010.

À l'unanimité décide de transférer l'avance récupérable de 25.000 € octroyée en 2007 au Gal de l'Ourthe moyenne pour financer la trésorerie de la nouvelle programmation dans l'attente des subventions à recevoir de la Région Wallonne.

À l'unanimité décide d'allouer à l'ASBL St-Thibaut une intervention complémentaire de 335,52 € destinée à l'entretien de la chapelle et de l'ermitage de Saint-Thibaut, patrimoine communal classé.

À l'unanimité approuve la dépense consentie par le Collège communal pour l'acquisition d'un PC et accessoires pour le service communal du personnel.

Prend note du résultat des soumissions relatives aux travaux de rénovation de la voirie et de pose de l'égoûtage rue du Château à Rendeux-Haut. Les travaux sont adjugés à l'Entreprise Palenge de Ferrières au montant de 268.212,90 € TVAC.

À l'unanimité décide de procéder aux travaux d'entretien extraordinaire des voiries en 2010, travaux à réaliser sur fonds propres et d'approuver le dossier au montant approximatif de 181.676,66 € TVAC.

Villages de Hodister : Rue St-Brice, Haie du Feu, Place du Marché, Tier St-Martin, Le Jardin, St-Brice vers habitation Brasseur, aux Gouffres et Le Chapiron.

Village de Beffe : rue Emezé

À l'unanimité examine et approuve le cahier des Charges relatif à la location des chasses communales à partir du 1er juin 2010 pour un terme de 12 années.

À l'unanimité décide d'exposer en vente publique et aux enchères le vendredi 9 avril 2010 à 17h00 plus ou moins 293 m<sup>3</sup> de houppiers répartis en 19 lots.

Prend connaissance des arrêtés du Bourgmestre.

À l'unanimité décide de recruter 2 ouvriers APE à temps plein et à durée indéterminée pour le service Environnement et Espaces Verts.

### Huis-clos

À l'unanimité approuve la réaffectation de Madame Anne-Françoise Monseur, institutrice maternelle à l'école communale de Rendeux à raison de 26/26 à la date du 18/01/2010 jusqu'au 30/06/2010. Le congé de 5 périodes est confirmé jusqu'au 31/08/2010.

À l'unanimité ratifie la désignation de Cindy Michaely en remplacement de Madame Véronique Dalcette en congé de maladie jusqu'au 05/03/2010 inclus.

## Séance du 29 avril 2010

Mesdames Christophe, Farvacque et Monsieur Leclère sont absents et excusés.

À l'unanimité décide de désaffecter la provision prévue à l'article 121/998/02 de 52.069,71 € pour la liquidation des arriérés de traitement de la recette régionale.

À l'unanimité décide d'approuver le compte communal budgétaire et comptable pour l'exercice 2009.

	Ordinaire	Extraordinaire
Résultat budgétaire de l'exercice	3.414.685,39	- 635.201,87
Résultat comptable de l'exercice	3.463.085,66	882.488,02

À l'unanimité examine et approuve la modification budgétaire ordinaire n°2 exercice 2010 se résumant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	6.781.737,65	4.452.287,83	2.329.449,82
Augmentation	536.725,32	118.248,25	418.477,07
Résultat	7.318.462,97	4.570.536,08	2.747.926,89

À l'unanimité examine et approuve la modification budgétaire n°3 - exercice 2010

délai supplémentaire de 4 jours ouvrables.

	Recettes	Dépenses
Budget initial	1.154.625,00	1.154.625,00
Augmentation	1.443.508,07	1.443.508,07
Résultat	2.598.133,07	2.598.133,07

À l'unanimité décide

⇒ d' approuver l'avenant n°1 aux travaux d'entretien extraordinaire de la voirie en 2009 au montant de 27.614,62 € TVAC.

À l'unanimité approuve le budget 2010 de la F.E. de Hodister-Gênes se présentant comme suit :

⇒ de marquer son accord sur le report des travaux prévus initialement et d'accorder à la SA SOCOGETRA un délai supplémentaire de 15 jours ouvrables.

Recettes/ Dépenses	Intervention communale
45.640,93 €	8.710,10 €

À l'unanimité approuve le compte 2009 de la F.E. de Jupille-Warisy se présentant comme suit :

Recettes : 23.951,95  
Dépenses : 17.962,55  
Boni : 5.989,40  
Intervention communale : 1.955,46

Prend connaissance du résultat de la vente de bois du 9/4/2010 :

Principal	Frais	Total
7.060,00	211,80	7.271,80

À l'unanimité décide de procéder à la location publique du lot 15 de la chasse communale de Rendeux « Marcourt Sud » et d'approuver le cahier des charges.

Prend connaissance du résultat des soumissions relatives aux travaux d'entretien extraordinaire de la voirie en 2010.

À l'unanimité décide d'approuver l'avenant n°1 aux travaux de réparation des dégâts d'hiver 2008-2009 au montant de 34.370,66 € TVAC et d'accorder à la SA Mathieu un délai supplémentaires de 10 jours ouvrables.

À l'unanimité décide d'approuver l'avenant n°1 aux travaux d'entretien extraordinaire de la voirie 2009 au montant de 11.606,50 € TVAC et d'accorder à la SPRL Roberty un

années 2010-2012. Le marché a été attribué à Luminus.

À l'unanimité examine et approuve la cahier des charges de l'ouverture des offres de prix et du rapport de l'auteur de projet dans le cadre du marché de fourniture de 181 luminaires à remplacer sur le territoire de la commune de Rendeux dossier Epure

Phase 1 : 33.285,05 €  
Phase 2 : 36.597,84 €

À l'unanimité marque son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'A.G. extraordinaire de la SCRL La Famennoise qui se tiendra le 4/6/2010.

À l'unanimité des membres présents ayant voix délibérative approuve le rapport annuel 2009 de la CCATM.

Prend connaissance du résultat de l'enquête publique et marque son accord sur l'ouverture d'une voirie communale dans le cadre de la réalisation d'un Plan d'itinéraires communaux verts (PIC verts) à Rendeux, 4e division, section n° 846, 844/C, 844/D, 855/B et 3ème division section D n°78/W.

Prend connaissance du résultat de l'enquête publique et marque son accord sur l'ouverture d'une voirie communale dans le cadre du projet de lotissement communal en lieu-dit « La Mahette ».

Par 7 voix et 1 abstention (Jean Scius) fixe les conditions d'utilisation de la herse étrille.

### Huis-clos

À l'unanimité ratifie la délibération du Collège du 09 avril 2010 relative à l'écartement de Madame Grogna dans le cadre de la maternité et approuve également la désignation de la remplaçante Madame Amandine Wuidar en qualité de Professeur de religion du 04/05/2010 au 30/06/2010.

À l'unanimité décide d'octroyer une subvention annuelle de 6.198 € à « Cultures en Ourthe et Salm » pour l'exercice 2010.

Prend connaissance des arrêtés du Bourgmestre et des autorisations de chantier.

Prend connaissance du rapport sur les marchés de fourniture de gaz et d'électricité organisés par la Centrale d'Achat d'énergie de l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut pour les